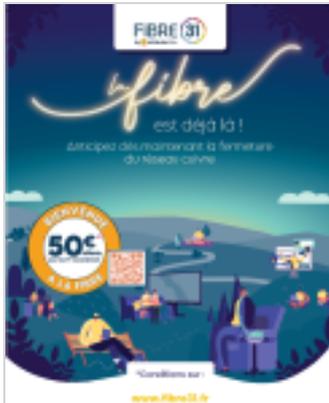


Arrêt programmé de l'ADSL



Cet arrêt fait partie du programme « fermeture du réseau cuivre » supervisé par l'autorité des télécoms (ARCEP), qui a pour objectif d'offrir une meilleure qualité de connexion internet grâce à la fibre optique.

L'opérateur historique national a annoncé « retirer », à partir de 2026, toute l'infrastructure du « réseau cuivre » : support de la téléphonie traditionnelle (puis de l'ADSL) depuis cinquante ans.

L'arrêt de la commercialisation est aujourd'hui engagé sur tout le territoire d'ici à 2025. Arrêt programmé de l'ADSL

La fermeture technique et la migration des clients ADSL vers la fibre optique auront lieu à compter de l'année 2026.